



Le 16 décembre 2020

DIRECTION DE LA SÉANCE

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT
établi à la suite des conclusions de la Conférence des Présidents

La Conférence des Présidents a décidé la création d'une **mission d'information destinée à évaluer les effets des mesures prises ou envisagées en matière de confinement ou de restrictions d'activités.**

La Conférence des Présidents a pris acte, en application de l'article 6 bis du Règlement, de la demande de création de **missions d'information sur l'évolution et la lutte contre la précarisation et la paupérisation d'une partie des Français** (demande du groupe Les Républicains).

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mercredi 16 décembre 2020

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement*

* Cette séance de questions n'entre pas dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs.

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 16 décembre à 11 heures

À 16 h 30 et, éventuellement, le soir

- Conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif au **Parquet européen**, à la **justice environnementale** et à la **justice pénale spécialisée** (n° 231, 2020-2021)

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 15 décembre à 15 heures

- Sous réserve de sa transmission, nouvelle lecture du projet de **loi de finances** pour **2021** (A.N., n° 3642)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Réunion de la commission pour élaborer son rapport : mercredi 16 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : mercredi 16 décembre à l'ouverture de la discussion générale
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 16 décembre à l'issue de la discussion générale
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 15 décembre à 15 heures

- 1 convention internationale examinée selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord sous forme d'échange de lettres entre le Gouvernement de la **République française** et l'**Organisation mondiale de la santé** relatif à l'octroi du **statut diplomatique** aux **fonctionnaires** de l'Organisation mondiale de la santé de grade P5 et supérieur du bureau de l'OMS (texte de la commission, n° 213, 2020-2021)

- Délai limite pour demander le retour à la procédure normale : lundi 14 décembre à 15 heures

À 10 h 30

- Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat, en application de l'article 50-1 de la Constitution, **sur la place de la stratégie vaccinale dans le dispositif de lutte contre l'épidémie de covid-19**

- Temps attribué aux orateurs des groupes : 14 minutes pour le groupe Les Républicains, 12 minutes pour le groupe Socialiste, écologiste et républicain, 10 minutes pour le groupe Union Centriste, 8 minutes pour les groupes Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants, Rassemblement Démocratique et Social Européen, communiste républicain citoyen et écologiste, Les Indépendants - République et Territoires et Écologiste - Solidarité et Territoires et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- 5 minutes attribuées respectivement à la commission des affaires sociales et à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mercredi 16 décembre à 15 heures

Suspension des travaux en séance plénière :
du lundi 21 décembre 2020 au dimanche 10 janvier 2021

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mardi 12 janvier 2021

À 14 h 30 et le soir

- Débat sur le **risque de blackout énergétique** (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes maximum par question
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente

En cas de réplique, 30 secondes supplémentaires pour l'auteur de la question

- Conclusion par l'auteur de la demande du débat : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 11 janvier à 15 heures

- Débat sur la **montagne** (demande du groupe Les Républicains)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes maximum par question
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente

En cas de réplique, 30 secondes supplémentaires pour l'auteur de la question

- Conclusion par l'auteur de la demande du débat : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 11 janvier à 15 heures

- Proposition de loi visant à **réduire l'empreinte environnementale du numérique en France**, présentée par M. Patrick CHAIZE, Guillaume CHEVROLLIER, Jean-Michel HOULLEGATTE, Hervé MAUREY et plusieurs de leurs collègues (texte de la commission, n° 243, 2020-2021) (demande de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable)

Ce texte a été envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable avec une saisine pour avis de la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 14 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 16 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 11 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 12 janvier après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 11 janvier à 15 heures

Mercredi 13 janvier 2021

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement*

* *Cette séance de questions n'entre pas dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs.*

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 13 janvier à 11 heures

À 16 h 30

- Désignation des **dix-neuf membres** de la mission d'information **destinée à évaluer les effets des mesures prises ou envisagées en matière de confinement ou de restrictions d'activités**

- Délai limite de remise, au secrétariat de la direction de la législation et du contrôle, des candidatures à cette mission d'information : mardi 12 janvier à 16 heures

- Désignation des **vingt-trois membres** de la mission d'information sur **l'évolution et la lutte contre la précarisation et la paupérisation d'une partie des Français**

- Délai limite de remise, au secrétariat de la direction de la législation et du contrôle, des candidatures à cette mission d'information : mardi 12 janvier à 16 heures

- Débat sur les **conclusions du rapport de la commission d'enquête sur les problèmes sanitaires et écologiques liés aux pollutions des sols** (demande de la commission d'enquête)

- Temps attribué à la commission d'enquête : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes maximum par question
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente

En cas de réplique, 30 secondes supplémentaires pour l'auteur de la question

- Conclusion par l'auteur de la demande du débat : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 12 janvier à 15 heures

- Débat sur les conclusions du rapport : « **Lutte contre l'illectronisme et inclusion numérique** » (demande du groupe RDSE)

- Temps attribué au groupe RDSE : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 16 questions réponses :
 - 2 minutes maximum par question
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente

En cas de réplique, 30 secondes supplémentaires pour l'auteur de la question

- Conclusion par l'auteur de la demande du débat : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 12 janvier à 15 heures

- Débat sur le thème : « **Quel avenir pour l'entreprise EDF avec le projet Hercule ?** » (demande du groupe CRCE)

- Temps attribué au groupe CRCE : 10 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 12 janvier à 15 heures

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 19 janvier 2021

À 9 h 30

- Questions orales

À 14 h 30 et le soir

- Proposition de loi tendant à **garantir** le **respect** de la **propriété immobilière** contre le **squat**, présentée par Mme Dominique ESTROSI SASSONE et plusieurs de ses collègues (n° 81, 2020-2021) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 13 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 18 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 19 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 18 janvier à 15 heures

- Proposition de loi visant à consolider les **outils** des **collectivités** permettant d'**assurer** un **meilleur accueil** des **gens du voyage**, présentée par M. Patrick CHAIZE, Mme Sylviane NOËL, M. Alain CHATILLON et plusieurs de leurs collègues (n° 585, 2019-2020) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 13 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 18 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 19 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 18 janvier à 15 heures

Mercredi 20 janvier 2021

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement*

* Cette séance de questions n'entre pas dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs.

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 20 janvier à 11 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **renforcer le droit à l'avortement** (n° 23, 2020-2021)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 13 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 18 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 20 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 19 janvier à 15 heures

- Proposition de loi relative aux **droits nouveaux** dès **dix-huit ans**, présentée par Rémi CARDON, Monique LUBIN, Rémi FÉRAUD, Sylvie ROBERT, Patrick KANNER et les membres du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain (n° 182, 2020-2021)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 13 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 18 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 20 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 19 janvier à 15 heures

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe UC)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à **définir** et **protéger** le **patrimoine sensoriel** des **campagnes françaises** (n° 286, 2019-2020)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation et de la communication.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 13 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 18 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 20 janvier après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 20 janvier à 15 heures

- Proposition de loi visant à **protéger** les **jeunes mineurs** des **crimes sexuels**, présentée par Mme Annick BILLON et plusieurs de ses collègues (n° 158, 2020-2021)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 11 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 13 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 18 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 20 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 20 janvier à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 26 janvier 2021

À 14 h 30 et le soir

- Sous réserve de son dépôt, projet de loi portant **report** du **renouvellement** général des **conseils départementaux et régionaux**, des conseillers des assemblées de Corse, de Guyane et de Martinique prévu en 2021

Ce texte sera envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 18 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 20 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 25 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 26 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 25 janvier à 15 heures

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, ratifiant l'**ordonnance** n° 2019-950 du 11 septembre 2019 portant **partie législative** du **code** de la **justice pénale** des **mineurs** (n° 228, 2020-2021)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 18 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 20 janvier matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 25 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 26 janvier matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 25 janvier à 15 heures

Mercredi 27 janvier 2021

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement*

* Cette séance de questions n'entre pas dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs.

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 27 janvier à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- 1 convention internationale examinée selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant la **ratification** du **protocole** portant **amendement** de la **convention** relative aux **infractions** et à certains autres actes survenant à bord des **aéronefs** (n° 223, 2020-2021)

- Délai limite pour demander le retour à la procédure normale : lundi 25 janvier à 15 heures

- Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'**approbation** de l'**accord** de **coopération** entre le Gouvernement de la **République française** et les Gouvernements des États membres de l'**Union monétaire ouest-africaine** (n° 225, 2020-2021)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances.

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 26 janvier à 15 heures

- Suite du projet de loi de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, ratifiant l'**ordonnance** n° 2019-950 du 11 septembre 2019 portant **partie législative** du **code** de la **justice pénale** des **mineurs** (n° 228, 2020-2021)

Jeudi 28 janvier 2021

À 10 h 30, 14 h 30 et, éventuellement, le soir

- Suite du projet de loi de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, ratifiant l'**ordonnance** n° 2019-950 du 11 septembre 2019 portant **partie législative** du **code** de la **justice pénale** des **mineurs** (n° 228, 2020-2021)

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mardi 2 février 2021

À 14 h 30 et le soir

- Deuxième lecture du projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif à la **bioéthique** (n° 686, 2019-2020)

Ce texte a été envoyé à une commission spéciale.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : jeudi 14 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 19 janvier après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : jeudi 28 janvier à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 2 février matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 1^{er} février à 15 heures

Mercredi 3 février 2021

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement*

** Cette séance de questions n'entre pas dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs.*

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 3 février à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Suite de la deuxième lecture du projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif à la **bioéthique** (n° 686, 2019-2020)

Jeudi 4 février 2021

À 10 h 30, 14 h 30 et, éventuellement, le soir

- Projet de loi autorisant l'**approbation** de l'**accord** entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement de la **Principauté de Monaco** relatif au **régime fiscal** des **dons** et **legs** faits aux **personnes publiques** et aux **organismes** à **but désintéressé** (n° 688, 2019-2020)

Ce texte sera envoyé à la commission des finances.

- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 30 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 3 février à 15 heures

- Suite de la deuxième lecture du projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif à la **bioéthique** (n° 686, 2019-2020)

***Prochaine réunion de la Conférence des Présidents :
mercredi 20 janvier 2021 à 14 heures***